

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE**

DELIBERATION N°01/09/01

Objet : mise en place des instances de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la nappe Astienne

	Collège des élus	Collège des usagers	Collège ETAT
Membres présents :	21	9	4
Membres en exercice :	28	11	4
Pouvoirs :	4	0	0
Nombre de votants :	25	9	4

Le 9 octobre 2009 à 14H30, s'est réunie au forum CASTAGNE, commune de SERIGNAN, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne sur convocation du préfet en date du 11 septembre 2009. La réunion a débuté à 14h45.

L'ordre du jour était le suivant :

- rappel du cadre réglementaire,
- rappel des enjeux de la nappe astienne et de l'organisation des travaux de la CLE,
- élection du Président de la CLE,
- Vote des règles de fonctionnement,
- Election des vice-présidents de la CLE,
- Election des membres du bureau,
- Question diverses.

Etaient présents :

COLLEGE DES ELUS	Monsieur Jean-Pascal PELAGATTI	Madame Anne DUBOIS-DE-MONTREYNAUD
Monsieur Bernard AURIOL	Monsieur Frédéric PIONCHON	Monsieur Jacques LAMOUREUX
Monsieur Jean-Noël BADENAS	Monsieur Robert RALUY	Monsieur Jacky LAUTIER
Monsieur Michel BOZARELLI	Madame Yolande ROTH	Monsieur Christophe MERCADIER
Monsieur Henri CABANEL	Madame Véronique SALGAS	Monsieur Jean MIAS
Madame Marie-Françoise DEMORTIER	Madame Ariane SOTO-DESCALS	Madame Nora TABERKOKT
Monsieur Jean-Michel DUPLAA	Monsieur François TAUPIN	Monsieur Serge TEYSSEYDRE
Madame Sarah FAURE	Monsieur Christophe THOMAS	
Monsieur Jean-Luc GERGES	Madame Michèle WEIL	COLLEGE ETAT
Madame Lesley KEMP		Monsieur Paul CHEMIN
Monsieur Pierre LAIRIS	COLLEGE DES USAGERS	Madame Michèle DHEILLY
Monsieur Jean-Yves LE BOZEC	Monsieur Jean-Guy AMAT	Madame Evelyne LACOMBE
Monsieur Pierre MAUZAC	Monsieur Pierre COLIN	Madame Catherine MOREL

Membres de la CLE absents excusés :

Madame Marie CANET-JANIN (Région L-R), Monsieur François COMEINHES (SMBT), Monsieur Edgar SICARD (CAHM), Madame Michèle TEXIER (BESSAN).

DELIBERATION N° 01-09-01

RAPPORTEUR : Arnaud LE BEUZE, chargé de mission SAGE. Secrétaire de séance.

EXPOSE :

Lors de sa première réunion plénière, la Commission Locale de l'Eau a procédé, sous l'autorité du sous préfet à l'installation de ses instances décisionnelles. Après avoir eu une présentation du cadre réglementaire et institutionnel des SAGE par l'Agence de l'Eau et des enjeux sur la nappe astienne et de l'organisation des travaux de la CLE par le SMETA, les membres de la Commission Locale de l'Eau, le quorum étant atteint, ont pu élire valablement le président de cette commission, ses vice-présidents, voter leur règles de fonctionnement et élire le bureau de la commission. Sur proposition du président ils ont également procédé à la nomination d'un expert auprès de la Commission Locale de l'Eau.

DECISIONS :

1) Election du président

Monsieur Henri CABANEL, conseiller général, a été élu **président de la Commission Locale de l'Eau** à l'unanimité.

2) Vote des règles de fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau

Sur sa proposition, les règles de fonctionnements de la CLE ont été modifiées pour porter à trois le nombre de vice-présidents, chacun ayant la responsabilité d'une commission de travail thématique. Cette disposition a été votée à l'unanimité.

3) Election des vice-présidents

Madame Michèle WEIL, 1^{ère} vice-présidente à l'eau et à l'aménagement du territoire, a été élue à l'unanimité.

Monsieur Bernard AURIOL, 2^{ème} vice-président à la gestion quantitative, a été élu à l'unanimité.

Monsieur Frédéric PIONCHON, 3^{ème} vice-président à la gestion qualitative a été élu à l'unanimité.

4) Election du bureau :

Les membres du bureau ont été désignés par leurs collègues respectifs puis élus à l'unanimité dans les dispositions prévues par les règles de fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau à savoir :

6 sièges pour le collège des élus.

Monsieur Henri CABANEL, Madame Michèle WEIL, Monsieur Bernard AURIOL, Monsieur Frédéric PIONCHON, Monsieur Robert RALUY et Monsieur Jean-Luc GERGES.

3 sièges pour le collège des usagers :

Chambre de Commerce et l'industrie de Béziers Saint-Pons : Monsieur Jean-Guy AMAT

Chambre d'Agriculture de l'Hérault : Monsieur Pierre COLIN

Représentation de la profession des foreurs : Monsieur Christophe MERCADIER

2 sièges pour le collège des représentants de l'Etat :

Mission Inter-Service de l'Eau

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.

5) Nomination d'un expert

Sur proposition du président de la Commission Locale de l'Eau , le président du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien, Monsieur CALAS, a été nommé expert auprès de la Commission Locale de l'Eau et de son bureau.

POUR EXPEDITION CONFORME
LE PRESIDENT